

# REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AUDE

## COMMUNE DE MOUSSAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 15 JANVIER 2015 n° 09/2015

DATE DE CONVOCATION : 9 janvier 2015

**OBJET DE LA DELIBERATION :**  
**AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION RECRE FRUITEES 2014-2015**

L'an deux mille quinze et le quinze janvier à 18h15, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Claude CODORNIU, Maire.

**15 membres présents :** Claude CODORNIU, Christine CHORIN MONIE, François CHATELARD, Marie-France MONTOSSON, Jacqueline GLEIZES, Elie PUIG, Martine ROUBY, Carole SARDA, Jean-Luc MOREL, Virginie GALLAND, Simon WEICKMANN, Henri OLIVE, Christiane SALSEGNAC, Jean-Paul SCHEMBRI, Pascale MARIOT.

**4 procurations :** Pierre VERA à François CHATELARD, Cédric LIGNON à Claude CODORNIU, Sébastien GARCIA à Elie PUIG, Bénédicte FOURCAULT à Marie-France MONTOSSON.

**Secrétaire de séance :** Simon WEICKMANN.

Nombre de conseillers en exercice :	19	Pour :	19
Présents ou représentés :	19	Abstention :	0
Votants :	19	Contre :	0

Christine CHORIN rappelle le projet « récré-fruitées » ayant pour objet de participer à l'amélioration de la santé et à la lutte contre le surpoids des enfants, en favorisant une alimentation riche en fruits et légumes grâce à l'organisation dans les écoles élémentaires et/ou préélémentaires d'animations autour de la distribution de fruits (1 fruit, deux fois par semaine pour les 80 élèves de maternelle).

Elle présente le nouveau cahier des charges de l'opération qui porte notamment sur l'augmentation de la participation de l'Union Européenne qui passe de 51 à 76 %.

Elle propose également à la validation la nouvelle convention de partenariat pour l'année scolaire 2014-2015.

### Le Conseil Municipal

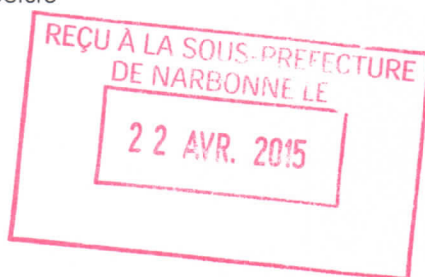
Où cet exposé et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la signature de la convention de partenariat tripartite entre la Coopérative CITIESCOPE, le GRAND NARBONNE, Communauté d'Agglomération et la Mairie de MOUSSAN, inscrivant la participation de notre école Maternelle à l'opération « récré-fruitées » pour la saison 2014-2015 et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Délibération certifiée exécutoire  
Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture  
de Narbonne, le 22/04/2015  
et de sa publication le 30/04/2015



Claude CODORNIU